

**Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE & 93/112/CEE**

Date d'impression : 17.07.2007

Version 2

Révision: 17.07.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** GC Fujivest Super Powder
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériel aide pour la technique dentaire

- **Producteur/fournisseur:**

GC EUROPE N.V.
Interleuvenlaan 13
B-3001 Leuven
Tel. +32/(0)16/39.80.50
Fax +32/(0)16/40.26.84
quality@gceurope.com

- **Service chargé des renseignements:** Technical Operations

- **Renseignements en cas d'urgence:**

Pour la France:

Liste à jour des centres anti-poisons:

www.centres-antipoison.net
Angers Tél. : 02 41 48 21 21
Bordeaux Tél. : 05 56 96 40 80
Lille Tél. : 03 20 54 55 56
Lyon Tél. : 04 78 54 14 14
Marseille Tél. : 04 91 75 25 25
Nancy Tél. : 03 83 85 26 26
Nantes Tél. : 02 41 48 21 21
Paris Tél. : 01 40 37 04 04
Reims Tél. : 03 26 78 79 20
Rouen Tél. : 02 35 88 44 00
Strasbourg Tél. : 03 88 37 37 37
Toulouse Tél. : 05 61 49 33 33
Tours Tél. : 02 47 64 64 64

Pour la Suisse:

Centre Suisse d'information toxologiques
Urgences 24 heures
Freiestr. 16
8030 Zürich ZH
Urgences: 145
Appelles non-urgents : 01 251 66 66
Fax 01 252 88 33
E-Mail: info@toxi.ch

En cas d'urgence, vous pouvez consulter le site <http://www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/euro/en/>.
Vous y trouverez toutes les informations relatives au centre anti poison.

2 Identification des dangers

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

(suite page 2)

F

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE & 93/112/CEE

Date d'impression : 17.07.2007

Version 2

Révision: 17.07.2007

Nom du produit: GC Fujivest Super Powder

(suite de la page 1)

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

*

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique

· Description:

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:

CAS: 14464-46-1	cristobalite
EINECS: 238-455-4	

60-80%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· Les précautions individuelles: Eviter la formation de poussière.

· Mesures pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.

· Méthodes de nettoyage/récupération: Recueillir par moyen mécanique.

· Indications supplémentaires: Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour la manipulation: Aucune mesure particulière n'est requise.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

F

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE & 93/112/CEE

Date d'impression : 17.07.2007

Version 2

Révision: 17.07.2007

Nom du produit: GC Fujivest Super Powder

(suite de la page 2)

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

14464-46-1 cristobalite

VME ()	0,05
--------	------

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· **Protection respiratoire:** Utiliser un masque de protection type FFP2.

· **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Pas nécessaire.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

Forme:	Solide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'inflammation:	Non applicable.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Densité à 20°C:	2,324 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Soluble
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
· Teneur en substances solides:	100,0 %

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE & 93/112/CEE

Date d'impression : 17.07.2007

Version 2

Révision: 17.07.2007

Nom du produit: GC Fujivest Super Powder

(suite de la page 3)

- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë:**

· **Effet primaire d'irritation:**

- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Le produit n'est pas sujet à la classification selon la méthode de calcul des directives générales de l'UE pour des préparations publiée dans la dernière version. L'exposition massive et/ou prolongée aux poussières contenant du quartz et de la cristobalite peut entraîner la silicose, une fibrose pulmonaire nodulaire provoquée par le dépôt dans les poumons des fines particules inhalées. L'agence internationale pour la recherche sur le Cancer estime que l'inhalation de silice cristalline et le cristobalite sur le lieu de travail peut causer - chez l'homme - le cancer de poumon. Il semble cependant que l'ensemble des conditions de travail et que l'ensemble des types cristallins de silice ne soient pas toutes considérés comme suspectes. Certaines sources scientifiques vont jusqu'à dire que la silice cristalline n'est pas génotoxique.

Il existe une preuve tangible que le risque de cancer est réduit chez les personnes souffrant de silicose. La protection contre la silicose est garantie en observant les recommandations et normes actuelles de la profession.

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

12 Informations écologiques

- **Indications générales:** En général non polluant

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit:**

· **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):**

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

· **Classe IMDG:**

· **Marine Pollutant:** Non

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

· **Classe ICAO/IATA:**

F

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE & 93/112/CEE

Date d'impression : 17.07.2007

Version 2

Révision: 17.07.2007

Nom du produit: GC Fujivest Super Powder

(suite de la page 4)

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Prescriptions nationales:**

· **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux I (Classification propre): peu polluant.

16 Autres données

· **Restriction de l'utilisation recommandée.**

EUROSIL, l'association européenne des fabricants de silice, recommande d'avertir les utilisateurs de silice et de cristobalite contre les risques de silicose en le notant - par exemple - l'information suivante sur les sachets : dangereux pour la santé en cas d'exposition prolongée ou d'inhalation; ne pas respirer la poussière, en cas de ventilation insuffisante, portez un équipement adapté.

· **Service établissant la fiche technique:** Technical Operations

· **Contact:** Dr. P. Manouvriez

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**